



Objet : Conseil municipal du 22 janvier 2024

Chère ou Cher Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal d'Ancy-Dornot qui aura lieu le :

LUNDI 22 JANVIER 2024 à 20 H 30
Salle Lucienne MONDON – Mairie d'Ancy-Dornot

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 janvier 2024**
- 3. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2024**
- 4. Référentiel M57 – Fongibilité des crédits**
- 5. Convention financière d'utilisation de la salle Saint Louis**
- 6. Réforme des rythmes scolaires - Renouvellement de la dérogation**
- 7. Renouvellement des baux de chasse – Désignation des candidats retenus**
- 8. Divers**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chère ou Cher Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Gilles SOULIER